L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 27 SEPTEMBRE.

FEUILLETON

LES NAUFRAGÉS DE L'AMOUR.

Par André THOMAS.

CHAPITRE VI.—Suite.

Amour, amour, quand ta nous tiens.... »

Il ne se fit pas attendre. Dès le lendemain, on le vit arriver, toujours en compagnie de l'inévitable Talma. Il se rendit auprès de sa fille immédiatement : elle était seule. Il la trouva désespérée.

—Mon enfant qu'as-tu ?

En l'embrassant, il la regardait avec épouvante.

—Je suis frappée au cœur ; mon bonheur est perdu, dit-elle froidement.

—Kummeline, tes paroles me font mal : explique toi.

—Gontran ne m'aime plus, s'écria-t-elle en balançant la tête sous le poids de son humiliation, j'ai une rivale.

—Quoi ! s'écria-t-il dans un élan de colère qui prouvait que le sang n'était pas encore complètement refroidi chez lui, je l'aurais mal marié, je l'aurais sacrifiée à un débauché ! Non, ce n'est pas possible, fit-il en calmant par volonté plus encore que par conviction. Le fils de Gaspard de Granie ne peut être un malhonnête homme. Voyons, as-tu des preuves de son infidélité ?

—Je n'ai que des soupçons.

—Ah ! tu me tranquillises. Dis-moi bien tout.

Elle lui raconta tout ce qu'elle avait vu et entendu.

—Mais, reprit-il entièrement calmé, tu ne me prouves absolument rien. Tu as surpris de l'émotion dans la voix de ton mari, sur son traits. Je suis rassuré, moi, par cette double considération : Mlle Berneur est une digne fille et mon gendre un honnête homme. Il y a en peut être un travers d'imagination chez lui. Eh bien ! adressons-lui à sa loyauté. Fais en sorte qu'il t'estime plus que jamais. Soies dans tes moindres actions d'une obéissance irréprochable, d'une magnanimité entraînante, tu la ramèneras si tu ne réussis pas à l'enchaîner. Le fils de Gaspard de Granie, je te parle ici d'un héros que j'ai connu, pourrait-il en élevant ses yeux, comme pour prendre le ciel à témoin, ne peut que ressembler à son père. L'honneur, la droiture doivent être pour lui des vertus de famille. Crois-tu que je dise vrai ?

—Oui, je le crois, je l'espère, je ne pourrais ad mettre qu'il en fût autrement.

—Eh bien ! quelles que puissent être les tentations qui viennent le troubler, laisse-le aux prises avec sa conscience. Un mari délicat ne trompe point de gaîté de cœur une femme irréprochable. Ne sois pas seulement irréprochable, sois grande, sois sublime. Je te l'ai dit : je comprends le fils parce que j'ai connu le père. Ces gens-là n'aiment que lorsqu'ils estiment. Ils aux, la chair est merveilleusement liée à l'esprit. Fais-toi estimer, tu te feras adorer. Je gage que Mlle Berneur est une nature exceptionnelle.

—Oui, dit Kummeline avec confusion ; hélas ! oui !

—J'en étais sûr. Malgré les préventions que tu dois avoir contre elle, tu es obligée de le reconnaître. Vois s'il fait que ce soit vrai !

—Mon père, ne la vante pas ainsi, tu me ferais commettre quelque acte de folie.

—Malheureuse enfant ! que dit-tu ? s'écria Trapinet glacé par l'épouvantable énergie qu'il voyait alors se manifester.

—Ah ! que veux-tu ? quand on gratte l'écorce chez moi, on trouve la tête de ma mère ! Mlle Berneur me disputé jusqu'à l'affection de mes enfants.

—Et-ce que ce devrait être possible ?

—Cela est.

—Eh bien ! alors, ais le courage de reconnaître encore que si, en quelques mois, une étrangère a pu prendre la place dans le cœur des tes filles, c'est que tu n'as pas sa t'y installer maternellement.

—J'ai tout mis en œuvre. Si je n'ai pas atteint mon but, ce n'est pas ma faute.

—Tu crois ? Cependant... tante.

—Tu crois ? Eh, moi, ton père, je dois te déclarer que je n'ai jamais rien compris à ces froideurs étrangères. Le moment est mal choisi pour critiquer ses systèmes ou te faire des observations, mais ta seule la tendresse qui inspire mes paroles, n'est-ce pas ?

—Parle, père, en sûreté ; pas de me blâmer, profite de l'état d'accablement où je suis pour me faire entendre la vérité.

—Tu comprendras le genre de courage auquel il me faut avoir recours pour te blâmer en un pareil moment. Dis-moi pourquoi, depuis des années, tu te montres envers tes filles sévère jusqu'à la rudesse ?

—Parce que j'ai le souvenir du bien que vous m'avez fait par la rigueur.

—Si j'en ai employé avec toi, chère Kummeline, c'est que tu ne ressemblais pas à tes filles. Ces enfants-là n'ont pas une vaine qui les gâte.

—Elles ont leur père : c'est la même chose.

—Non. Leur père a de l'intelligence : ta tante n'en avait pas. Franchement, je me suis souvent demandé où tu voulais en venir avec ta raideur. Tu avais affaire à des agneaux, tu les traitais comme de petits loups. Et sonde bien ta conscience, Kummeline, était-ce uniquement par sollicitude maternelle que tu agissais ainsi ? Non, je t'ai vue à l'œuvre. Tu croyais, aux yeux de ton mari, prendre ainsi des attitudes de supériorité.

—Oh ! mon père ! fit-elle anéantie par cette analyse qu'elle sentait promener dans son cœur comme la lame d'un scalpel.

—Je te fais du mal, mais je fais briller la lumière à tes yeux. Il y a trop longtemps que je me tais avec toi. Tes airs de grande dame m'avaient intimidé. Aujourd'hui, je te vois détruites par des appréhensions sinistres. Je me hâte, comme tu le dis toi-même, de profiter d'un instant où l'inquiétude te rend accessible à la raison. Oui, tu fais fausse route avec tes enfants. Tu leur a laissé croire que tu ne les aimais pas, et cela dans un but que tu te sois d'atténuer. Au lieu de te donner aux yeux de Gontran des mérites exagérés et inutiles, tu te prives de ceux que tu pourrais avoir bonnement et réellement. Voilà en quoi tu t'expose à perdre son affection. Je ne veux pas aller trop loin : je m'arrête, mais dans tout ce que je te dis là, tu reconnaîtras ta voix de ta conscience ?

—Oui ! prononça-t-elle avec une indicible expression de douleur.

Trapinet la serra contre son cœur comme au temps où elle était toute jeune fille. Il lui prodigua les consolations que lui suggérait son affection et profondément paternelle. Elle finit par se consoler.

—Tu viens de me faire faire un retour sur moi-même, reprit-elle. Dieu veuille qu'il ne soit encore temps ! Oui, j'ai mal compris le caractère de Gontran et même celui de mes filles. Je me suis exposée aux plus terribles déceptions. Espérons que je vais pouvoir revenir sur mes pas, réparer mes torts. Je ne tomberai pas avec Mlle Berneur, on dirait dans le pays que j'ai eu peur de l'effet qu'elle peut produire. Je mettrai toute ma confiance dans la loyauté de mon mari. Seulement, afin de me donner le temps de me raviser et aussi pour lui ménager à lui-même une occasion de réfléchir, nous allons quitter Cézy pendant quelques mois. Je vais me faire ordonner par le docteur Trénois un séjour au bord de la mer, le printemps est déjà chaud. Nous irons à Boulogne, où je pourrai apprendre l'anglais : c'est une de mes fantaisies, garde-en le secret.

Ai elle achéva de se calmer en écoutant les bons discours de son père.

CHAPITRE VII.

Poste restante.

Marthe et Marie s'étaient habituées à voir Mlle Berneur tous les jours, à la même heure. Dans cette entrevue de quelques instants ces tempéraments affectueux puisaient des élémens de joie sans cesse renaissante. Mais par suite des prétendues vacances de Pâques, elles furent tout à coup privées de leur amie. La douleur naïve qu'exprimèrent alors ces deux charmantes physionomies devint un supplice cruel pour Kummeline. Si elle n'était absentée, elle, ses filles auraient elles souffert ainsi ?

Néanmoins, sur les vérités que lui avaient dit entrevoir son père, elle se transforma soudain. L'amour, stimulé par la jalousie, pouvait seul accomplir ce prodige. Elle devint aussi caressante qu'elle avait été dure et sèche. Elle procéda par le raisonnement et l'indulgence, absolument comme Mlle Berneur, qu'elle eut même le tort de trop imiter. Elle embrassait Marthe et Marie alternativement, à chaque instant, dans des effusions fort sincères qui émouvaient d'autant plus Gontran, que ses filles, trop étonnées pour être attendries, semblaient se demander le motif de ce changement.

Ces pauvres enfans avaient été trop longtemps privées de ces témoignages de tendresse pour en comprendre tout le charme. Kummeline eut la douleur de deviner une sorte de méfiance dans l'accueil qu'elles y firent. Elle ne se rebuta pas, bien qu'elle eût reconnu que le souvenir d'Adrienne était sans cesse présent dans l'esprit de ses filles et dans le cœur de son mari.

Ce fut avec une sorte de consternation que Gontran et ses deux enfants apprirent que, d'après une ordonnance du médecin, il était indispensable d'aller s'installer à Boulogne-sur-Mer pour plusieurs mois.

Le jour de départ était fixé. Kummeline avait prétexté de ne pas faire de visite à Mlle Berneur. Une simple lettre devait suffire. Mais Marthe et Marie se trouvant un beau matin en promenade avec leur père, dirèrent elles même ses pas, si bien qu'en dépit d'un chemin connu elles rencontrèrent toute l'école modestement conduite par l'institutrice. Le cœur de Cézy battait fort malgré nous, Mlle Berneur menait ses élèves au catéchisme d'un village voisin. Elle profitait de la circonstance pour leur enseigner à marcher deux à deux avec un peu de symétrie. Elle sourit à l'aspect de la famille de Granie ; comme l'aveu honnête ne l'indisposait jamais.

Une si parfaite humilité, jointe à tant de mérite, achève de bouleverser le cœur de Gontran. Quel ! un noble intelligence qui savait si bien s'élever jusqu'à Milton, Young, Ramsay, Thomson, Shakspeare, Gessner, Richardson, Goldsmith, Byron, Gongaud et de Chénier, pour s'offrir en lots en mariage ! Rôle de Joseph ; Rôle de Sidi, Alexandre, Lr. Ar. Ar. Ar. Ar.

A vendre en gros, chez R. R. BOUGIN, rue Royale, entre Bienville et Conti.

MOBILE.

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET MOBILE.

Saison à bonne saison.

Pour Mobile, partant vendredi 29 Sept

Le Paquet du capitaine de ces lignes [illegible] Mobile, du chemin de fer [illegible] Lundi.—Le beau bateau PLANTER [illegible] capitaine J. Parker, partira ainsi qu'il est de dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

T. C. HARRIS, No 128, rue Gravier.

On ne reçoit pas de fret après 3 heures 1/2.

DEPART tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. [illegible] Horridge, commis Graham, fera des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Mobile et intermédiaires aux villes des bords du Golfe. Le prochain départ de la Nouvelle-Orléans, pour le nouvel ordre, à l'arrivée du convoi de 3 heures du soir, de l'entrepôt du chemin de fer Pontchartrain. Ancien bateau de Lee en service le "Magnolia" sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et des accommodements. "Magnolia" ne relâche à Mobile, à deux heures de fer chemin de fer, à Fort Adams, partant pour Selma, Montgomery, et tous les débarcadères intermédiaires. Ou dessus des connaissances seule pour tout le voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à THO. A. STEVENSON, agent Front Levee, No 7.

Ligne directe pour la France.

Service des Paquebots-poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les premiers splendides bâtiments de cette ligne [illegible] partir ci-dessous aux dates suivantes :

WASHINGTON.....2204 tonneaux.....200 chevaux
LAFAYETTE.....2204 " .....200 "
LEDOPE.....2204 " .....200 "
NAPOLEON III.....presque terminé..1100 "
ST-LAURENT,.....en construction, grande force.
FERRIER.....do do
VILLE DE PARIS.....do do

Départs de New York.

EUROPE.....vendredi 11 septembre.
LAFAYETTE ou WASHINGTON, vendredi 13 octobre

Prix du passage en or.

Première classe, $150. — Seconde classe, $100. *Y compris la vin de table pour l'une et l'autre classe.*

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, auront pourvu ici du coupons de billets de chemin de fer, moyennant qu'ils pour les premières classes, et $25 pour les secondes.

Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Bières américaines gratuite.

Pour plus de détails, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
7, Broadway, New York

A Paris, 12, boulevard des Capucines, Grand Hôtel.
Au Havre—chez William Iselin & Cie. 8 fev—1y

A VENDRE.

[illegible] Levee, No 27 22 sept—6

FOUR SIBAL ET CAMPECHE.—Le bel goélette anglaise, très vaillante, VILLAGERELLE, capt. Sam Dobcker ayant presque tout son chargement complet, partira sous peu de jours pour les ports ci-dessus.

Pour balance de fret ou passage, s'adresser à L. JOURLANC, 20 rue Natchez, entre Magazine et Tchoupitoulas.

FOUR TAMPICO—La belle goélette anglaise, [illegible] VILLAGE, ayant la plus grande partie de son chargement complet, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

L. JOURLANC, 20 rue Natchez, entre Magazine et Tchoupitoulas.

POUR LE HAVRE — La barque clipper SHAFFSBURY, de premier classe, capitaine Horace Hopper, ayant la plus grande partie de son chargement complet à bord, partira sous peu. Pour reste du fret ou passage (beaux appartements), s'adresser à

GEO. W. HYMSON & Co.
Rue du Canal No 42, 1

Ligne régulière.

POUR LA HAVANE.—Départ sous peu—La goélette-clipper anglaise MORIA, bien connue et de 1re classe, capitaine F. H. Fraser, ayant une grande partie de son chargement complet, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage (beaux appartements) s'adresser au capitaine à bord, au foot du marché Gravier, ou au No 129 de la Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—La jolie goélette clipper NEPTUNE, de 1re classe, capitaine John Edwards, ayant une grande partie de son chargement complet, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à

FUIG FRERE, No 18, rue Decatur.

Wm E. WHITAKER,
AGENT DE RECLAMATIONS.

Il porte une attention particulière aux affaires qui [illegible] le département du trésor des Etats-Unis. Bureau No 2, Bâtisse Story, coin Camp et Commune. 30 juillet—1m

Pendant mon absence concernant de la Nouvelle-Orléans, le page WHITAKER, 18, Commercial Place, s'occupera de mes affaires.

Wm E. WHITAKER.

N. J. Wilson.....John H. White

N. J. WILSON & CO.,
AGENS GENERAUX DE BATEAUX A VAPEUR
—Négociants Commissionnaires et Expéditeurs—
AUBURN :
18..... RUE UNION 19
Ils se chargent seul de consignations de produits, opions, &c. 28cent—1m

I. AAC MOSES & Co,
Courtiers de coton et négociants-commissionnaires,
à l'angle des rues Tremont et Rhett,
GALVESTON, TEXAS.

No 13, Carondelet—Nlle Orléans.

Recevront des ordres pour la laine, le coton et le [illegible] — Assez, consignations de marchandises en général.

VERMETTES FLOTTES.

Se chargent d'égaliser le coton.
Aux Nos 103 et 105 de la rue Tchoupitoulas,
Nouvelle Orléans.

Ils donnent les prix les plus élevés de coton en graines et des graines de coton. 1 sept—1m

H. W. SCHWARTZ & FILS,
Facteur des AVANCES sur le COTON
Consignés à MM John G. Schroeder & Co,
A LIVERPOOL.
Bureau, 170 RUE GRAVIER.
19sept—3m

AB. GRISWOLD. WM M. GOODRICH
A. H. GRISWOLD & CO.,
Au coin des rues Canal et Royale, ancienne maison HYDE & GOODRICH, établie à la Nlle Orléans depuis plus de 30 ans.—Fabricants de bijoux et d'argenterie importateurs de montres, diamants, pendules, bronze porcelaine, argenterie plaqué, coutellerie et objets de fantaisie.

Constamment en magasin — le plus grand assortiment du Sud. 1er août—3m.

A. H. D'MEZA,
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de produits de Cuba et marchand de sucres et de mélasses de la Louisiane,
No 10..... RUE St-LOUIS.....No 10.
Sucres et mélasses de la Louisiane et de Cuba toujours en magasin, en lots à la convenance des acheteurs. 19sept—1m

BROUSSARD & FOSTER,
Agents de propriétés foncières,
88..... *Rue Commune*..... 88.

OFFRENT à vendre ou à louer des HABITATIONS sucres et à coton, dans les paroisses de Ste-Marie, St Martin, Vermilion et Lafayette.
Terres de prairie 14 sept—2m

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qui [illegible] et tout ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le meilleur cordial connu. Ceux qui ne savent ce que c'est que le vrai Schiedam, ne sauraient pas pour faire absolument un article ordinaire. On se rendra compte du brillant succès, mais le contraire. Recommandant du produit qui m'a été accordé, je tâcherai de la justifier de plus en plus. Les ordres seront remplis promptement au dépôt principal.
14sept 69, rue Commune.

MARGARET HAUGHERY.
—Successeur de F. D'AQUIN & Co—
Boulevard, rue de la Ville, Orléans,
No 76, entre les rues Pauphrey et Lafayette, Ville Orléans.

PAINS ET BISCUITS.—Elle a constamment un grand assortiment de pains, biscuits, biscotte à la crème, biscotte au beurre, biscotte au beurre de Boston, biscotte à l'eau, biscotte plates, biscotte de sucre, biscotte à vin, biscotte frangeis, biscotte deux, biscotte [illegible], &c. Biscotte cre kael, qu'aucun au plus [illegible] le plus [illegible] et au meilleur des [illegible] Elle fait à la machine, et à vendre aux plus bas prix du marché. 19sept—1m

AVIS.

Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans,
RUE ROYALE, No 4.

Nlle Orléans, 14 septembre 1865.

CONFORMEMENT à l'article VIII de la charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires, est convoquée, elle aura lieu à ce bureau LUNDI 16 octobre prochain, dans le but de prendre en considération la question de savoir s'il convient d'augmenter le stock de la Compagnie pour construire et compléter le chemin de la rue de la Levée et d'autres rues, de la rue du Canal aux Carrons. J. COLLIER, président.
15 sep—2w

AVIS DE SOCIÉTÉ.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société, ayant pour les affaires de commission en général, dans la ville de Nlle Orléans, sous la dénomination de L. GRAND, Bureau, rue Carondelet, No 6.

L. GRAND,
CHS DE RÖYTER.
Nlle-Orléans, 13 septembre 1865.
17sept—1f f-3 f-p 6—1m tut, mer. sam.

Perdu et volé.

UN CERTAIN BILLET pour la somme de quatre cents piastres, tiré par John K. Cook, à l'ordre de ce dernier par Oscar Ferpel, à un an de date, portant 8 pour cent d'intérêt par l'an, lequel billet a été trouvé volé, après détournement, par un ami, et n'est pas encore échu. Les six billets à dégager des effets de la succession de Caroline Gerlacke ne doivent être remis en nantissement, contre le dit billet, mais seulement à ma première.

JEAN BARREAU, rue Chartres, No 67,
ou à ses neveux St-Antoine et Napoléon.
GRANDMONT & CASORGE, avocats.
26sept—M,Ven Passage de la Bourse, No 30

Succession de Louis Bonnec.

LES créanciers de ladite succession sont requis de présenter leurs réclamations dans les dix jours qui suivent la première publication du présent avis, à M. Amédée Contoulé, administrateur, No 37 Vieille Levée, ou en s'adressant, soit ouvert.

F. G. COVELLIER.
26 sep—3 en 10 14, rue Gravier

AVIS.

Les soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis de la ville et de la campagne qu'ils ont établi à la Nouvelle Orléans, aux Nos 121 et 123 de la rue de la Levée, un magasin de vente de produits de la Maison de commission. Ils comptent honorer de nouveau leur appel.

Ils ont en vente et à la pratique qui leur avait constamment apprécié par une position d'ancienne ouverte, [illegible] qui les objectivement n'en [illegible] [illegible] [illegible]